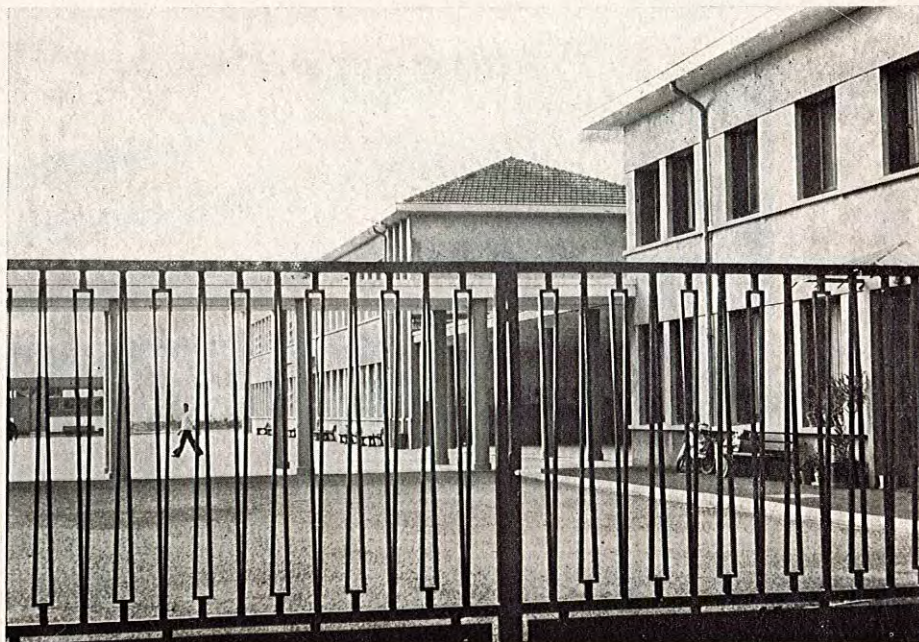


AMBERIEU en buges 1974



Bulletin Municipal Officiel

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE



Voici les propos recueillis auprès de son Directeur, Monsieur Musitelli :

— Créé en 1943 dans l'hôtel du « Lion d'Or », le Centre de Formation Professionnelle, devenu Collège d'Enseignement Technique, fut transféré dans les bâtiments construits en 1958 rue Alexandre-Bérard prolongée.

— De 30 « au début », le nombre des élèves est passé aujourd'hui à environ 400.

— Comment entre-t-on au C.E.T. ?

Le dossier de candidature est constitué dans l'établissement scolaire d'origine (C.E.S. - C.E.G. - école primaire) par le chef d'établissement. Sur ce dossier, les parents forment des vœux quant au métier qu'ils voudraient voir choisir par leur enfant.

Le dossier est ensuite envoyé à l'Académie où des commissions réglementairement constituées l'examinent en tenant compte des résultats scolaires, des vœux des familles, des aptitudes de l'élève, des motivations, ... tous ces éléments figurant sur ledit dossier.

Le dossier ayant été examiné, il est envoyé au C.E.T. dans le cas où l'élève est admis ou inscrit sur la liste supplémentaire. A ce moment-là, le Directeur du C.E.T. avise les familles de l'admission de l'enfant et communique aux chefs d'établissement d'origine la liste des candidats admis et inscrits sur la liste supplémentaire.

— Qu'apprend-on au C.E.T. ? un métier.

Le C.E.T. d'Ambérieu propose aux élèves âgés de 14 et 15 ans et issus de certaines 5^e et 4^e et de C.P.P.N., des sections préparant au C.A.P. en 3 ans, et aux élèves issus de 3^e, une section préparant au B.E.P. en 2 ans.

— Quelles sont ces sections ?

Des sections industrielles en 3 ans :

- mécanique générale qui débouche sur les C.A.P. de fraiseur, tourneur ou ajusteur ;
- métallier, menuisier du bâtiment, électricité bâtiment, électrotechnique (option D) ;

Une section commerciale en 3 ans : employée de bureau,

Une section commerciale en 2 ans : B.E.P. Sténodactylographe-correspondancier.

Les sections de menuisier, électricien accueillent des élèves issus de tout le département, quant aux autres sections, elles n'accueillent que les élèves issus du district d'Ambérieu (découpage administratif de l'Education Nationale).

— Que fait-on après ?

La majorité des élèves entrent dans la **vie active** comme ouvriers qualifiés, mais les très bons élèves qui le désirent peuvent continuer au lycée pour obtenir le **baccalauréat** de technicien.

— Comment vit-on au C.E.T. ?

Le collège accueille des internes garçons, des demi-pensionnaires et externes garçons et filles. Tous suivent entre 32 et 36 heures de cours par semaine, ces cours se répartissent entre l'enseignement général, l'éducation sportive et l'enseignement professionnel. En dehors des heures de cours, ils peuvent se divertir dans le cadre du Foyer Socio-éducatif.

— Que trouve-t-on au Foyer socio-éducatif ?

La coopérative propose aux élèves, à des prix aussi réduits que possible, toutes les fournitures scolaires mais aussi bonbons et choco...

Les activités sont multiples : télévision, jeux, club photo, club émaux, cinéma, musique, voyages (l'an dernier, 2 jours en Angleterre, 1 jour à Genève), lecture, ping-pong, baby-foot, secourisme, judo et tous les sports d'extérieur.

L'U.S.C.A. Judo et l'Amicale Laïque volley viennent au C.E.T. pour s'entraîner et faire bénéficier les élèves de leur expérience.

— Résultats 1973-74 :

Scolaires :

C.A.P. industriels : sur 72 candidats présentés, 51 ont réussi à l'écrit et à la pratique, 16 à la pratique seule, soit 67.

C.A.P. commerciaux : sur 40 candidats présentés, 21 ont réussi à l'écrit et à la pratique, 8 à la pratique ou à l'écrit, soit 29.

B.E.P. Sténo : sur 22 candidates présentées, 15 ont réussi aux deux parties, 1 à la première partie, soit 16.

Sportifs :

Championnat de France Judo : LARGERON Bruno 3^e ;

Championnat de l'Ain Cross : équipe cadets 1^{re} ;

Nos équipes de foot-ball, basket, judo ont participé aux différents championnats ASSU prouvant ainsi leur vitalité.

— L'avenir ?

Il est permis d'espérer en la création de nouvelles sections de B.E.P. qui permettraient à la fois de satisfaire les besoins des employeurs et d'offrir aux jeunes gens de notre région de nouveaux débouchés.

LES COURS DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS DE L'AIN

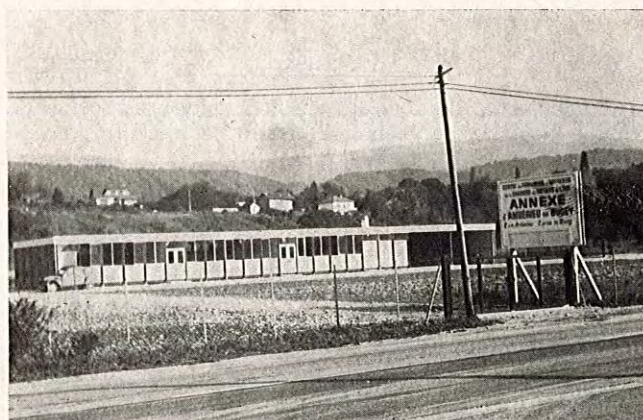
Moniseur Cyvoct, professeur du C.E.S., pendant de nombreuses années Directeur des Cours Professionnels d'Ambérieu, était, mieux que quiconque, qualifié pour en faire l'histoire. Laissons-lui donc la parole :

« Créés en 1923 par arrêté préfectoral, en application de la Loi Astier de 1919, les Cours Professionnels d'Ambérieu-en-Bugey furent gérés pendant près de 50 ans par la Municipalité, une Commission locale professionnelle étant plus particulièrement chargée d'en contrôler le fonctionnement. Nombre d'artisans, de commerçants de notre ville ont gardé en mémoire le souvenir de ces Cours qui ont contribué de façon efficace à leur formation et leur ont souvent permis, avec l'obtention d'un C.F.A.A. ou d'un C.A.P., de s'installer à leur compte. Le soir, après son travail d'apprenti, ou durant deux demi-journées dans les dernières années, on se rendait au groupe Jules-Ferry, où l'enseignement était dispensé par des instituteurs et des professeurs rétribués par la ville.

« 1970 : Le moment est venu des regroupements ; la formation des apprentis se doit d'être renouvelée et adaptée aux nécessités de l'époque. Les Cours professionnels municipaux, sans avoir démerité, bien au contraire, cèdent la place à une organisation nouvelle. Dorénavant, les **apprentis** dont ils étaient chargés **seront pris en charge par la Chambre des Métiers de l'Ain** et leur formation sera dès lors assurée par des enseignants de cette Compagnie.

De 1970 à Juin 1974, le vétuste Lion d'Or héberge les cours. Au début, les apprentis y viennent une journée et demie par semaine, temps pris sur leurs heures de travail. Puis, à partir de 1972, ils les suivent à raison d'une **semaine sur trois**, des **cours techniques** spécialisés étant appliqués à chaque catégorie professionnelle.

« 1974 : Les **Municipalités d'Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, Oyonnax et la Chambre des Métiers forment une Association** pour améliorer encore la formation professionnelle des Apprentis du département de l'Ain. La Municipalité d'Ambérieu met à la disposition de la Chambre des Métiers de l'Ain un terrain sis en bordure de la rue A. Bérard, à la sortie Nord de la ville, et sur lequel la Compagnie implante trois classes. Sept enseignants à temps



Classes Chambre des métiers.

plein sont attachés au nouveau Centre d'Ambérieu-en-Bugey : deux pour l'enseignement général, cinq pour les enseignements techniques. Une innovation à la rentrée 1974-1975 : une classe préparatoire à l'apprentissage à vocation professionnelle s'ouvrira au Centre pour les enfants de 15 à 16 ans.

« Le Centre assure les formations suivantes :
— métiers de l'**alimentation** : boulanger, pâtissier, boucher, charcutier, cuisinier.
— métiers de la **mécanique** : automobile, agricole, cycles, tôlerie-carrosserie, etc.
— métiers de l'**électricité** : électricien-monteur, ménager, radio, automobile, etc.
— métiers de **soins corporels** : coiffure, esthétique, manucure, etc.
— métiers du **bois** : ébéniste, sculpteur.
— métiers **divers** : couture, typographe, prothèse dentaire, etc.

Les entreprises intéressées par la formation continue trouveront auprès du Centre d'Ambérieu-en-Bugey, des formateurs prêts à assurer des actions de formation souhaitées pour les professions énumérées ci-dessus. »

CHAMBARDEMENT A LA MAISON DES JEUNES

Ouf ! Enfin, les voici ! On n'y croyait plus. Mais si, bientôt la pioche, la pelle et la truelle vont s'emparer de la vieille bâtisse pour en faire une belle maison.

Une grande maison pratique, accueillante, conforme à toutes les règles de sécurité !

Mais au fait, il y a 4 ans qu'était prise la décision de donner aux habitants de la commune une maison véritablement fonctionnelle. Cela fait déjà 2 ans que les travaux furent repoussés pour différentes raisons, indépendantes de la volonté de notre Conseil Municipal qui, toujours, a désiré la présence d'une M.J.C. dans la ville. Qu'est-ce qu'une M.J.C. ? Les statuts disent : « La M.J.C. est un élément essentiel de l'équipement social et culturel de la cité ». Cela veut dire qu'une Maison de Jeunes et de la Culture doit être un lieu de rencontre de tous les habitants d'une ville, une plaque tournante de l'animation de la cité.

Tous, c'est-à-dire chacun, peuvent venir à la M.J.C. pour retrouver des amis, pour apprendre ou pratiquer une activité : yoga, photo, émaux etc..., pour se détendre, voir un spectacle, assister à une conférence, à un débat.

Vivre autrement que dans une paire de pantoufles et devant un téléviseur.

Les jeunes qui se sont occupés de la Maison des Jeunes ont attendu ces travaux pendant très longtemps, ils sont décidés, pour que celle-ci prenne sa place dans la ville, à entreprendre une information auprès des habitants et des sociétés.

En attendant, puisqu'on ne peut compter sur les locaux, à cause des travaux, un calendrier de sorties de plein air sera proposé aux jeunes qui désirent se rencontrer. Vous pourrez le trouver dans le journal Le Progrès.

Un animateur

Historique du jumelage

par Jean NÉRARD, Conseiller municipal



Les maires
des communes
jumelées.

Le dimanche 10 juin 1973 a eu lieu à AMBERIEU EN BUGEY la cérémonie de jumelage avec signature des documents officiels. Cette cérémonie était l'aboutissement d'une longue histoire commencée quelques années auparavant par la visite d'écoliers de notre ville à MERING. Elle était suivie en 1972 par la visite de Monsieur Joseph HEINRICH, bourgmestre de MERING chez Monsieur FUSCH qui évoquait l'idée d'un jumelage et proposait la visite d'une délégation de sa Commune à AMBERIEU.

Une Commission était créée au sein du Conseil Municipal et les préliminaires de cette cérémonie commençaient.

Le vendredi 23 juin 1972 arrivaient à 19 heures dans notre cité, la délégation de MERING et Monsieur le Maire devait déclarer : « Nous ne pouvons demeurer à l'écart du grand mouvement de générosité, de paix et de concorde qui, par-delà des frontières abolissant les haines inutiles et les souffrances passées, fait que les peuples se recherchent dans un élan de rapprochement ».

Cette rencontre d'hommes et de femmes décidés à travailler en commun par des contacts fructueux à l'élaboration d'une paix durable et d'une amitié sérieuse, allait être suivie le 30 septembre et le 1^{er} octobre 1972 d'une visite d'une délégation d'AMBERIEU à MERING où le meilleur accueil lui était réservé.

Après ces contacts satisfaisants, le Conseil Municipal décidait de jumeler AMBERIEU en BUGEY à MERING. La Commission responsable mettait en place, courant janvier 1973, le Comité de Jumelage qui devait organiser les cérémonies et veiller à ce que les échanges officiels entre les habitants des deux villes se fassent de façon agréable.

C'est donc sous un soleil radieux, des sourires confiants que se sont déroulées les cérémonies marquant le jumelage des deux cités les 9 et 10 juin 1973 en présence de nombreuses personnalités politiques et administratives du Département.

De nombreux discours étaient prononcés.

De ces allocutions, nous ne retiendrons que ce paragraphe :

« Cet acte de jumelage, auquel les populations des deux villes sont heureusement associées, marque un nouveau pas dans les relations amicales entre nations appelées à vivre dans la fraternité et par là-même, dans la paix et la prospérité. »

Pendant les festivités, les deux soirées ont connu un succès extraordinaire dépassant de loin celui escompté par les organisateurs qui se sont trouvés à court de sièges et ont dû refuser du monde. Les Sociétés de la Ville qui ont permis l'animation de ces journées sont encore à féliciter : l'orchestre symphonique qui avait l'honneur d'ouvrir les festivités, l'amicale des accordéonistes, l'Union Musicale qui interprétait des morceaux de choix, le groupe des Majorettes de l'Amicale Laïque Jules Ferry, le Comité des fêtes qui organisa la réception, la Maison des Jeunes, le Syndicat d'Initiative et l'Amicale Philatélique du Bugey.

Le 9 septembre 1973 à MERING sous un soleil aussi radieux, était ratifié l'acte de jumelage. La délégation d'AMBERIEU, forte de 150 personnes, envahit MERING. Une soirée mémorable où 3 000 personnes, réunies sous un chapiteau dans une ambiance extraordinaire où la bière coula à flots (près de 10 000 litres de bière furent consommés). Au cours de cette soirée, les accordéonistes et les Majorettes remportèrent un succès inoubliable ainsi que le groupe folklorique de MERING qui, d'ailleurs, avait produit une remarquable impression à AMBERIEU.

Ces cérémonies furent le début de rencontres nombreuses entre les jeunes et les moins jeunes de notre ville.

Les élèves du C.E.S. sont allés passer quelques jours en Bavière en 1973 et les jeunes de MERING, cette année, sont venus à AMBERIEU et ont reçu un excellent accueil auprès des familles.

LES CHAIS SAINT-MARC

Marcel MOREL

18, impasse de la Gare
AMBERIEU-EN-BUGEY
Tél. 38.08.22
BIÈRES - LIMONADE - EAUX
VINS D'ALSACE
VINS VIEUX - MOUSSEUX
CHAMPAGNE

PEPINIERES GENERALES

Ornements - Résineux - Spécialités Rosiers

M. JAN

01340 SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT
Tél. : (74) 30-32-74

Nous avons eu la visite des équipes de volley-ball bavarois et les nôtres sont, à leur tour, allés disputer des matches à MERING.

Les footballeurs bavarois ont été reçus le 26 mai 1974 avec beaucoup de gentillesse et de courtoisie par la section football de l'U.S.C.A. qui, l'année prochaine, se rendra à MERING, essayer de vaincre des équipes très fortes.

La section de tennis de l'U.S.C.A. et l'Union Musicale sont parties cette année en Bavière et recevront en 1975 les Sociétés correspondantes. Nous espérons que continueront à se développer avec cette harmonie et cette sympathie, les rapports entre nos Sociétés. Nombreuses sont les familles qui

ont des contacts en dehors du Comité de Jumelage et c'est très bien ainsi.

Tous ces résultats sont dus au Comité de Jumelage bien sûr, à la Municipalité qui soutient activement ces réalisations, mais plus particulièrement à Monsieur FUSCH et à Mademoiselle GROS, notre interprète, qui se sont dépensés sans compter.

Souhaitons, comme le disait Monsieur BUY « que de tels gestes, par leur répétition, par leur multiplication, amènent, pas à pas, l'union de ceux qui veulent la paix. »

Puissent ces rencontres ouvrir définitivement la voie à la future entente de notre jeunesse.



Groupe folklorique de Mering. Place du Champ-de-Mars.

euriz **AL**

01650 AMBRONAY - tél. : 38-27-82

ALLIAGES

LÉGERS

Interview de Mme E. KRATZER

Conseillère municipale de Mering

par Christine GROS

Madame Ellen Kratzer, 49 ans, membre du parti chrétien démocrate, a été élue conseillère municipale en 1972. Fortement engagée dans le domaine social, elle s'occupe des vieillards, du personnel hospitalier, et assume également des responsabilités au sein du club de tennis.

Par ses nombreuses activités et son dynamisme, elle est connue de toute la population de MERING. C'est pourquoi, il nous a paru particulièrement intéressant de l'interroger et de connaître son point de vue sur le jumelage de nos deux villes.

1 - Pourquoi vous êtes-vous présentée aux élections du Conseil Municipal il y a deux ans ?

J'ai toujours pensé qu'il ne suffisait pas de critiquer, mais qu'il fallait essayer de collaborer activement à la vie de la Commune. Les femmes ont un rôle important à jouer dans ce domaine. De plus, en 68, après la mort de mon mari qui était à la fois médecin généraliste et chirurgien, il m'a paru nécessaire de m'engager plus avant. C'était pour moi la meilleure façon de continuer son œuvre.

2 - Quand avez-vous entendu parler pour la première fois d'un jumelage possible entre MERING et AMBERIEU ?

Dès 1971, après que Monsieur HEINRICH ait eu pris les premiers contacts avec les responsables d'AMBERIEU. Le projet a été ensuite discuté au Conseil Municipal. Nous avons alors pensé qu'il était bon d'inviter à MERING une délégation d'AMBERIEU. Cela a été le moyen pour tous de se rendre compte qu'une volonté commune existait de part et d'autre.

3 - Quand êtes-vous entrée au Comité de Jumelage ?

Dès sa fondation, avant même la signature de l'acte officiel en septembre 1973. J'ai désiré en faire partie parce que je suis convaincue de la nécessité de travailler à l'entente entre les peuples. Et, pour moi celle-ci s'exprime d'abord à travers les rencontres d'individu à individu.

4 - Comment fonctionne le Comité ?

Le Bureau compte une dizaine de membres actifs. C'est lui qui se réunit pour toutes les décisions importantes. Les Présidents des Sociétés sont également invités à se joindre à nous. Au point de vue financier, nous possédons d'une part notre compte propre pour tous ceux qui veulent faire des dons. D'autre part, la Commune nous accorde des subventions prévues dans le budget.

5 - Étiez-vous déjà en France avant que ne se rencontrent les Conseils municipaux de nos deux villes ?

J'avais simplement passé quelques jours à PARIS et depuis, j'avais toujours eu l'envie de revenir en France.

6 - Votre première visite chez nous a-t-elle confirmé ce que vous saviez de la France ou a-t-elle modifié l'image que vous en aviez ?

Elle n'a fait que confirmer l'idée que j'en avais, tant sur le plan culturel que celui de la civilisation. Mais elle n'a fait découvrir également que le peuple français a, comme tout autre d'ailleurs, ses problèmes, et qu'il faut qu'il les résolve.

7 - Pensez-vous que le jumelage ait changé quelque chose dans la vie de MERING ?

Bien sûr ! La vie de notre cité s'est brusquement élargie. Depuis le jumelage, notre ville connaît une orientation nouvelle. Les rapports entre individus se sont développés de façon surprenante. Des rencontres sportives et culturelles ont lieu entre MERING et AMBERIEU. Des cours de français sont activement suivis par plus de 60 adultes. La France est désormais le pays que l'on choisit pour aller passer ses vacances. En un mot, nous pouvons dire que le jumelage nous a enrichis. Bien sûr, la difficulté de la langue demeure, en particulier chez les gens de ma génération et les plus âgés. Mais quand je vois la joie et l'enthousiasme des jeunes, mes derniers doutes disparaissent.

8 - Pour vous personnellement, le jumelage a-t-il changé quelque chose ?

Certes, il m'a permis d'approfondir la conception que j'avais de la France et de l'enrichir. L'idée de collaborer à l'amitié entre le peuple allemand et le peuple français me fascine.

9 - Pensez-vous que les femmes aient un rôle spécial à jouer dans le jumelage ?

La femme est en quelque sorte l'élément qui unit les différents membres de la famille. C'est également elle qui détermine l'atmosphère d'une maison. C'est pourquoi, son rôle est essentiel sur le plan de l'accueil.

10 - Quelle est la part que vous réserveriez aux jeunes dans le jumelage ?

A mes yeux, les jeunes ont un rôle extrêmement important à jouer et beaucoup l'ont d'ailleurs déjà senti. Ce sont eux qui vont continuer l'œuvre commencée et qui vont la consolider. Les jeunes ont un très grand avantage sur nous : ils n'ont pas un passé historique chargé comme le nôtre. Ceci explique leur attitude décontractée et la facilité avec laquelle ils s'engagent dans le jumelage.

11 - Pensez-vous qu'un jumelage comme le nôtre puisse contribuer sérieusement à la construction de l'Europe ?

Il est sûr qu'une amitié authentique entre les peuples ne dépend pas seulement des rapports qu'entretiennent les gouvernements des différents pays entre eux. L'engagement de chaque individu est au moins aussi important que celui des états. C'est pourquoi, je pense qu'il faut travailler à l'élargissement de la base et que cela vaut vraiment la peine de soutenir les milliers de jumelages qui existent déjà.

gérard GAGNEUX

plomberie - zinguerie - chauffage central

— 72, rue du Tiret —

01500 AMBERIEU

★ Tél. : 38-27-07 ★

LA CENTRALE NUCLÉAIRE du BUGEY

par Jean NÉRARD Conseiller Municipal

E.D.F. construit à 25 kilomètres d'AMBERIEU EN BUGEY, un ensemble de Centrales Nucléaires qui a déjà et qui aura un impact important sur la vie économique de notre ville et de la région. C'est la patente de la Centrale Bugey I qui représente pour cette année la part la plus importante des ressources du District de la Plaine de l'Ain dont notre Commune fait partie.

Lorsque les travaux seront terminés fin 1978 début 1979, le site de ST VULBAS produira environ 10 % de la consommation d'électricité de la France.

Actuellement la Centrale Bugey I, filière française gaz-graphite à uranium naturel, a déjà produit plusieurs milliards de kilowatts/heures et détient le record mondial de fonctionnement, sans arrêt accidentel pour une centrale nucléaire. La puissance de cette centrale est de 540 MW. Les quatre autres centrales du type eau pressurisée uranium enrichi, filière américaine, seront chacune d'une puissance de 925 MW.

La Centrale Bugey 2 sera terminée en 1976, Bugey 3 en 1977, Bugey 4 et 5 fin 1978 début 1979. Chaque tranche nucléaire de la classe 900 MW permet de produire environ 6 milliards de KW/h par an et d'économiser près de 15 millions de tonnes de fuel-oil.

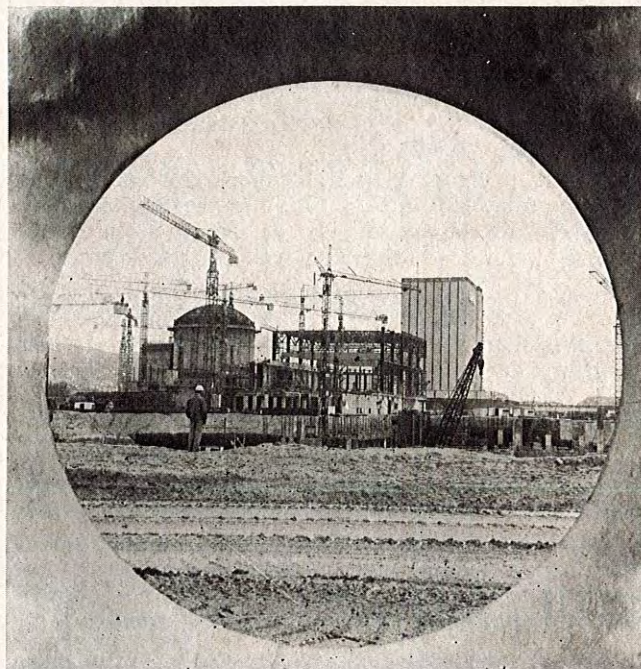
Au début de 1974, on estime à 1,2 milliard de francs le prix de revient total d'une tranche nucléaire de 900 MW. Après le triplement du prix du fuel-oil, le KW/h produit à partir de ce combustible coûte deux fois plus cher que le KW/h produit par les grandes centrales nucléaires à uranium enrichi.

Actuellement, les travaux se poursuivent sur quatre centrales.

En septembre 1974, on recense sur le site de ST VULBAS, 1 300 ouvriers non compris le personnel d'encadrement. 80 entreprises font travailler ces ouvriers.

Dans ces chiffres, n'est pas compris le personnel E.D.F. qui surveille et coordonne la construction des 4 centrales (80 ingénieurs et techniciens) et le personnel E.D.F. qui exploite Bugey I.

Il est évident que cette masse importante de travailleurs, qui augmentera de façon sensible avec les montages mécaniques qui commencent ces jours-ci, aura une influence sérieuse sur l'économie de la région. Une grande partie de ces travailleurs ont amené leur famille. Il a fallu pour cela créer des écoles nouvelles, construire des immeubles pour les recevoir des camping-caravaning pour loger ceux qui ne viennent que pour quelques mois et préfèrent ce mode de logement, construire des foyers pour les travailleurs migrants, etc... Tous ces équipements continueront à servir par la suite pour les travailleurs qui participeront à la construction de la zone industrielle de la Plaine de l'Ain.



La construction de la Centrale a eu aussi une influence sur l'infrastructure routière. La déviation des passages à niveau de ST DENIS et de l'Aviation ayant été, en grande partie, financée par la Centrale pour permettre l'acheminement du matériel lourd.

En dehors des entreprises qui travaillent directement pour la Centrale Nucléaire de ST VULBAS, de nombreuses entreprises travaillent indirectement pour elle (transporteurs, fournisseurs, etc...). On peut déjà dire que sont nombreux les travailleurs d'AMBERIEU EN BUGEY qui ont du travail grâce à la Centrale.

Face à ces avantages, on peut évoquer la crainte que pourrait causer chez certaines personnes la proximité d'une centrale nucléaire. Il a été dit et écrit tant de choses sur ce sujet, tant de phrases sorties de la bouche de nombreux savants renommés ou pas, tant de phrases détournées de leur vrai sens que les non-initiés ne savent que penser du problème.

MAISON FONDÉE EN 1852

BOIS de CONSTRUCTION et d'INDUSTRIE

PARQUETS et CONTREPLAQUES
et TOUS MATERIAUX

Etablissements

BALLIVY

01650 AMBRONAY - Tél. : 38-08-02

L'ère de l'énergie nucléaire a commencé par une utilisation de triste mémoire : la bombe atomique.

Voici un texte de Louis Neel, prix Nobel qui situe le problème de l'énergie nucléaire :

« Dans l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques, l'utilisation de l'énergie nucléaire apparaît comme une nécessité inéluctable. Dans quelques décennies, les besoins en énergie, toujours croissants, ne pourront pas être satisfaits par les combustibles fossiles classiques : charbon, fuel-oil, etc... Ainsi, dans des proportions de plus en plus grandes, les nouvelles centrales doivent être nucléaires.

Par ailleurs, et tout particulièrement pour la France, une telle politique présente un certain nombre d'avantages. Du point de vue économique, un kilowattheure nucléaire ne fait sortir que le quart des devises nécessaires pour un kilowattheure obtenu avec du fuel-oil. Les centrales nucléaires se placent aussi beaucoup plus avantageusement que les centrales à fuel-oil du point de vue de la sécurité des approvisionnements et de notre indépendance énergétique : les événements politiques récents au Moyen-Orient et en Méditerranée en témoignent éloquemment. Enfin, du point de vue si actuel de l'environnement, les centrales nucléaires sont propres : elles polluent beaucoup moins l'atmosphère que les autres car elles n'émettent aucun gaz. Quant à la radioactivité additionnelle qu'elles provoquent dans leur voisinage immédiat, elle est comparable à celle d'un bracelet-montre à cadran lumineux et de l'ordre de grandeur du centième de la radioactivité naturelle dans laquelle l'humanité baigne depuis ses origines.

Malgré tout, des réticences se manifestent. Elles sont légitimes devant la multiplication des causes de détérioration de notre environnement qui nous sensibilisent de plus en plus, mais en l'espèce elles ne sont pas fondées.

C'est aussi que, dans l'opinion publique, l'énergie nucléaire reste marquée de la tache originelle due à son apparition dramatique et associée à la bombe atomique. Mais, songe-t-on qu'en se chauffant à un bon vieux feu de bois, on utilise la même énergie chimique, liée aux mêmes forces électrostatiques que celle de la poudre et des explosifs : et pourtant cette énergie fait depuis mille ans une brillante carrière dans les armes à feu et les bombes conventionnelles.

Sans doute aussi, le caractère insidieux des effets des radiations nucléaires les fait apparaître comme redoutables : les nouveautés le sont toujours. Au début de l'ère des chemins de fer, de quels terribles maux les tunnels ne devaient-ils pas être responsables ! Aujourd'hui, grâce à l'effort persévérant de milliers de savants, les réactions nucléaires ont été domptées. On a appris à s'en protéger avec un tel succès que les industries s'y rattachant sont les plus sûres de toutes. Depuis dix ans, les centrales nucléaires françaises n'ont causé au public ni gêne, ni accident. On voudrait bien qu'il en soit de même dans l'usage des automobiles. »

La région va retirer de nombreux avantages de l'installation de ces centrales. Mais il faut inciter et obliger les responsables, pouvoirs publics, E.D.F. et constructeurs à rester vigilants sur les dangers si minimes soient-ils, que représentent les radiations ionisantes.

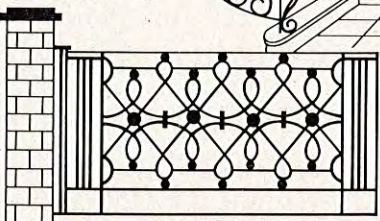
Il a été créé par les pouvoirs publics, un Comité chargé de la sécurité des centrales : il devra rester vigilant. Il faut souhaiter que la rigueur de la protection actuellement appliquée contre les radiations ionisantes soit étendue à la protection contre les autres agents physiques ou chimiques qui nous menacent.

Notre région doit se développer d'une façon harmonieuse. Il faut que chacun trouve sa place et du travail. Nos enfants doivent avoir une vie heureuse et équilibrée.

SERRURERIE
de bâtiment
ferronnerie



MENUISERIE
ALUMINIUM
"TECHNAL"





01500 - Ambérieu - en - Bugey
Tél. : 38.22.21

AMEUBLEMENT NIOGRET

BEAUX MEUBLES STYLES
— ET MODERNE —

Pose moquette
Grand choix de Tapis
De la Qualité, des Prix

MEUBLES NIOGRET...
CLIENT SATISFAIT...

01500 AMBERIEU



- Tous combustibles
- Fuel domestique
- Gaz liquéfiés

GEDICO S. A.

T. 38.00.17 - Jean ROURE

- Crédits Installations
- Matériel de stockage

15, rue de la République - **AMBERIEU**

PERFOCOOP

3 SICA - S.A.R.L.

« Les Crêts » - Route de Marboz
01000 BOURG-EN-BRESSE

TRAITEMENTS MÉCANOGRAPHIQUES
A FAÇON

Téléphone : 21-24-86